République Algérienne Démocratique et Populaire Ministère de l'enseignement supérieur Et de la recherche scientifique. Université Constantine 3 Faculté d'architecture et d'urbanisme, Département d'architecture.



Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de Master 02 Option: Réhabilitation durable du patrimoine architecturale et urbain

Présenté par : Bensegueni Soumaya.

Les lieux de l'éducation physique dans le patrimoine du XIX Et XX è. siècle,

Cas du complexe Sidi M'cid à Constantine.

Examinateur: Mme Malki.

Année de Soutenance : Juillet 2017.

SOMMAIRE

Introduction générale
Résumé 1
Introduction
Problématique3
Hypothèses:
Objet et objectif de la recherche :4
Choix du site : 5
Méthodologie d'approche : :6
Chapitre 01 :Les concepts sur le patrimoine et Les concepts sur la piscine7
1.Définitions et notions sur le patrimoine:
1 :Définition du concept de patrimoine:8
1-2- Évolution de la notion de patrimoine :9
1-2-1:Evolution de la notion du patrimoine selon les chartes9
a-La charte de Venise 1964 appelée charte internationale pour la conservation et la restauration
des monuments et des sites historiques :10
b-La charte européenne du patrimoine architectural ou charte d'Amsterdam 1975 :
c- Recommandation relative a la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur
rôle dans la vie contemporaine-Nairobi, 26 novembre 197611
1. 3- Les différents types de patrimoine:
2-1. Le patrimoine naturel :12
2.2- Le patrimoine historique :12
3.3- Le patrimoine culturel :
2.4. Le patrimoine architectural :
A :Les biens immobiliers patrimoniaux
b- Les ensembles historiques : 14
C -Les monuments prestigieux ou historiques14
C.1- Le monument15
C.2- Monuments morts et monuments vivants :
C.2.1 -Monuments morts :
C.2.2 - Monuments vivants :

C.3.3- Le monument historique :	15
2.5.Le patrimoine mondial de l'UNESCO:	16
1.4 :Le cadre législatif :	16
3.1.La législation française et la mise en valeur des monuments Historiques :	16
3.1.1.Le processus de protection :	16
a.La mise en valeur des monuments historiques selon la loi du 31 décembre 1913.	
L. T.	16
b. Le classement :	16
c. L'inscription sur l'inventaire supplémentaire :	
d. La protection des abords :	10
3.2.la convention concernant la protection du patrimoine mondial	15
Culturel et naturel (1972):	
la loi 98-04 du 15 juin 1998	
Définition du patrimoine culturel de la nation :	
Les régimes de protection :	
Patrimonialisation:	
1.5 :Valeur du patrimoine:	
1.6 :Les types d'intervention sur patrimoine architectural :	
1.6.1 : La réhabilitation :	
1.6.2-La mise en valeur du patrimoine architectural :	
1.6.3.Conservation:	22
1.6.4.La sauvegarde	22
1.6.5.Rénovation :	22
2Définitions des concepts liés à la piscine :	23
2.1 :L'éducation physique et sportive	23
2.2 : Bain :	23
2.3 : La natation :	23
2.4 : Aquatique :	24
2.5 : complexe	
2.6 : Piscine :	
Chapitre 02: Etude des exemples :	26
Perce historique :	27
Genèse des piscines communales :	
Exemples de réhabilitation des piscines communales :	
Exemple 01 : Lens Piscine olympique municipale (NC)	
Synthèse générale:	
Exemple 02 : Le Neptunium, la piscine communale de Schaerbeek (Bruxelles)	
Synthèse générale :	
Schéma fonctionnel général Des piscines	37

Chapitre 03 :L'objet de l'étude	38
1- Histoire et situation de la ville de Constantine :	39
2-Situation de la commune de Constantine :	40
3-Présentation du projet :	41
3.1- Situation de la piscine de Sidi M'cid :	41
3.2- L'accessibilité:	42
3.4- Les limites :	43
3.5- Caractéristiques générales du site (sidi m'cid) :	44
3.5.1- le rocher :	44
3.5.2- Le Rhumel :	45
3.6- Particularités du site :	46
3.7.Les systèmes organisateurs	47
4 :Genèse Historique des piscines de Sidi M'cid :	48
Synthèse générale:	62
5 :Le style Néo moresque en Algérie :(style de l'hôtel restaurant palmarium)	63
6 : Lecture des Sources	
Documentaires :	64
7-les différents relevés	65
7.1/ Relevé architectural :	65
7.1.1:Organisation spatiale:	65
7.1.1.1 :Le niveau RDC :	66
7.1.1.2 :Le 1 ^{er} étage :	67
7.1.1.3 : la coupe façade ::	68
7.1.1.4 :- Le relevé architectural de l'Hôtel restaurant le Palmarium	69
7.1.1.5 :Richesse architecturale (le Palmarium)	71
7.1.1.6 :Éléments constructifs et décoratifs :	73
7.2 :Composantes structurelles et typologies constructives :	76
7.2.1-structure verticale :	76
7.2.2- Les piliers ::	76
7.2.3- La structure horizontale:	77
7.3 :Diagnostic	78
8 :Les différentes valeurs	80
8.1 : Les deux facteurs de qualification	80
8.2 : la valeur historique	80
8.3 Valeur identitaire :	80
8.4 : Valeur d'art ::	80
8.5 : Valeur paysagère :	81

Formulaire de proposition au classement	82
Fiche de pré-inventaire (fiche d'inventaire simplifier	85
Conclusion:	88
Chapitre 04 : Intervention de la réhabilitation et de la mise en valeur	89
1- La réhabilitation de la piscine Olympique.et la mise en valeur de tout le site	90
1.2-programme : La piscine couverte :	90
1.3 :Proposition d'une piscine couverte	91
1.4 :Recommandations relatives à la valorisation du complexe nautique Sidi M'cid :	92
BIBLIOGRAPHIE:	93
Liste des figures	96
Liste des photos	

Résumé

Au cours de l'histoire, l'Algérie a été à la fois l'horizon commun d'innombrables cultures, le lieu de rencontre entre les civilisations, celle-ci en effet, recèle un patrimoine colonial très important qui témoigne d'un échange d'influences pendant une période donnée* dans la mesure où le patrimoine archéologique englobe toutes les traces de l'existence humaine et de ses activités dans un lieu donné, et qui représente un type de construction illustrant une période significative de l'histoire. Concernant le patrimoine colonial du XIX Et XX è. siècle, qui est très riche et diversifier vu la typologie d'édifices érigés d'un coté et de la nature de ceux derniers de l'autre coté ;à titre d'exemple : la piscine Olympique de Sidi M'cid ; cet équipement technique pour une architecture de loisir destiné à remplir une activité liée à l'éducation physique qui est la natation dans sa dimension ludique ;qui été le reflet d'une tendance d'une architecture de l'époque.

Ce patrimoine représentatif d'une valeur culturelle, est devenu au fil du temps vulnérable face à des mutations irréversibles. En effet, les héritages coloniaux en Algérie se trouvent de plus en plus menacés par des problèmes d'ordre politique, économique et social....

La conception patrimoniale dans ce cas renvoie indéniablement aux concepts de sens et de reconnaissance et par voie de conséquence au rapport de dissonance qui les fondent.

Cette architecture du XIX è. et XX è. siècles, longtemps injustement marginalisée est loin de susciter l'intérêt qu'elle mérite. Au moment même où, une forme d'attachement à cet objet qui défini aussi l'image de cette ville se construit progressivement, à un moment où on note là des tentatives timides de protection la vision de la notion de patrimoine dans la loi 98/04 sur le patrimoine culturel de la nation bien qu'elle ne soit pas fragmentaire n'inclue pas de fait la période des XIX ème. et XX ème*

Dans la pratique, beaucoup reste à faire quant à sa préservation pour peu que le souci de sauvegarde dépasse les clivages idéologiques. Son devenir constitue un enjeu essentiel, tant sur le plan, urbanistique et architectural qu'économique et social.

Les quelques initiatives en faveur de la protection du patrimoine des XIX è. et XX è. siècles, commencent néanmoins à faire jour. Bien que très limitées, elles sont porteuses d'espoir pour la sauvegarde cette mémoire partagée.*

Et pour arrivé à la fin à patrimonialiser cet endroit de la piscine avec ses annexes implantés dans la falaise du rocher avec son paysage merveilleux ; pour lui donné le statut su patrimoine.

Mots clés: réhabilitation – mise en valeur – éducation physique – piscine – patrimonialisation.

^{*}L'héritage architectural colonial du XIXe- XXe siècle en Algérie : entre continuité et Rupture. Mlle Saïd Aïssa Kahina. Université Mouloud Mammeri, département d'architecture, Tizi-Ouzou, Algérie.

^{**}Inspiré de : Patrimoine architectural et urbain des XIX éme et XX éme siècles en Algérie. « Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés » .Boussad AICHE, Farida CHERBI et Leila OUBOUZAR